

Le Burundi va tirer profit de la rentabilisation du trafic sur le lac Tanganyika

Arrib News, 13/11/2013 – Source Xinhua Le Burundi va tirer profit de la rentabilisation du trafic sur le lac Tanganyika à travers les Corridors Sud et Central, a indiqué mercredi à Bujumbura le directeur général de l'Autorité Maritime du Burundi, M. Dieudonné Dukundane, au cours d'une conférence de presse. Selon les statistiques, le transport par voie combinée (lacustre et ferroviaire) peut faire baisser le coût de 40% par rapport au prix actuellement payé en transport international routier, a-t-il noté.

D'après les projections, le trafic au niveau du Corridor Sud (Bujumbura-Mpulungu-Ports de Durban, Cap Town) sera multiplié par 2,5 d'ici dix ans, passant de 150.000 tonnes par an en 2015 à plus de 300.000 tonnes par an en 2025. En ce qui concerne le corridor Central (Bujumbura-Kigoma-Dar es Salam), les projections montrent que le trafic sera multiplié par trois d'ici dix ans passant de 6.000 conteneurs par an en 2015 à 18.000 conteneurs par an en 2025, après la réhabilitation de la ligne ferroviaire, a-t-il annoncé. Des avancées sont enregistrées dans le développement des Corridors Sud et Central par les pays de transit, a-t-il relevé. Le Burundi et la Zambie ont signé en septembre dernier un mémorandum d'entente pour développer ce Corridor. La Banque Africaine de Développement (BAD) a approuvé en octobre dernier un montant de 1,162 millions USD pour le Burundi pour mener des études complémentaires destinées à pousser une fois pour toute le développement du transport à travers le Corridor Sud et 1,4 million USD pour la Zambie. Un mécanisme de coordination de ce corridor devrait être établi par les ministres des Transports des deux pays avant la fin de 2013. Compte tenu des améliorations faites du côté tanzanien à travers l'initiative "Big Results Now" (BRN), de nombreux wagons et locomotives sont en cours d'acquisition et de réhabilitation. Les travaux de réhabilitation du chemin de fer entre Dar es Salam et Kigoma sont en cours à certains endroits critiques. De plus, l'organisation internationale "Trade Mark" a financé une étude sur la sécurisation du lac Tanganyika. Plusieurs activités sont réalisées au niveau du pays pour la sécurisation de la navigation lacustre, notamment la promulgation du code de la navigation et des transports lacustres, la mise en place d'une commission technique de sécurisation de la navigation lacustre, l'imposition du port de gilets de sauvetage, l'imposition d'assurance lacustre, a-t-il indiqué. Cependant, certains décès en matière de la navigation dans ce lac du côté burundais ont été enregistrés, a-t-il déploré. Il s'agit notamment de 3 personnes mortes dans le lac Tanganyika, suite aux accidents de la navigation au cours de 10 derniers mois et la plupart des gens noyés ne portaient pas de gilets de sauvetage, deux boats en provenance de la Tanzanie à destination de Bujumbura ont coulé, des bateaux de pêche ont fait naufrage, 22 moteurs ont été volés et deux bateaux ont été coulés par des bandits.